

sacrée à la diffusion des doctrines immuables de l'Eglise dont Léon XIII a si habilement fait l'application aux temps présents, ainsi qu'au récit de ses combats et de la vie de ses héros.

Le libéralisme est un péché

Voici comment Mgr. Fèvre, dans son *Histoire critique du catholicisme libéral*, reprend et développe la thèse soutenue par Don Sarda, l'éminent publiciste espagnol, dans un ouvrage qui a eu beaucoup de retentissement et a reçu les plus hautes approbations :

I. — Qu'est-ce que le libéralisme ? En soi, c'est l'exagération fautive des justes doctrines sur la liberté ; pour les individus, c'est un péché ; pour les peuples, c'est un fléau. Mais pour entendre ces quelques paroles, il faut descendre jusqu'aux profondeurs de la science sociale.

L'ordre social se produit par l'accord du pouvoir et des sujets. La conciliation harmonieuse de l'ordre et de la liberté s'obtient par l'application de la doctrine catholique : un pouvoir qui commande chrétiennement, au nom de Dieu, suivant les fins voulues de Dieu ; des sujets qui obéissent chrétiennement, suivant l'ordre de la foi et avec les intentions de la charité ; voilà l'ordre chrétien, résultat surnaturel des doctrines révélées. Une société, qui sort de cet ordre surnaturel, tombe fatalement dans le naturalisme. Alors le pouvoir ne veut plus commander que d'après les principes de l'arbitraire humain : de là, l'absolutisme ; et les sujets ne veulent plus obéir que selon les intérêts, les convenances et les passions humaines : de là, le libéralisme.

Autrefois, la société était constituée selon l'ordre chrétien ; non pas que cet ordre fût toujours et partout respecté, mais il était accepté en principe et reconnu comme strictement obligatoire. Depuis trois siècles, les sociétés, ci-devant chrétiennes, sortent graduellement de l'ordre catholique. D'abord, elles ont essayé d'obtenir l'ordre, en concentrant tous les pouvoirs dans les chefs de la société civile : ce fut l'ère d'absolutisme qui va, en France, de François Ier à Louis XVI. Depuis, elles s'appliquent à obtenir le même résultat, en transférant aux sujets l'absolutisme des rois : c'est l'ère libérale qui date de 1789.

On oppose volontiers ces deux ères l'une à l'autre ; et il y a, en effet, dans leur organisation, une opposition absolue ; mais, dans leur principe, il y a *identité*. Sous le régime de l'absolutisme, le roi avait une existence antérieure et supérieure à la nation ; il